

MONNAIEINFO

LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE
FÉVRIER 2009

49

- 2 **Départ de Romain Coenen, Commissaire des Monnaies**
Le coin du collectionneur
NOUVEAU : La pièce de 5 euro "Coco Chanel"
- 3 **NOUVEAU** : Les numis-letters n° 56 et 57
Coin Lecture
- 4 **NOUVEAU** : L'UEM a 10 ans
• la pièce comm. de 2 euro
• le set UEM de 16 pièces



- 6 **NOUVEAU**
La monnaie de 10 euro en argent et celle de 50 euro en or "Éloge de la Folie"
- 8 Des perles numismatiques
- 10 **NOUVEAU**
Le set FDC 2009 :
La Cathédrale de Tournai



- 12 **NOUVEAU**
Le set FDC de la Slovaquie
Les pièces de 2€ "Droits de l'Homme" de l'Italie et de la Finlande (2008)

NOUVEAU



**UN HOMMAGE À L'HUMANISTE ÉRASME
LES MONNAIES DE 50 EUROS EN
OR ET DE 10 EUROS EN ARGENT**



QUELQUES LIGNES POUR VOUS DIRE AU REVOIR!

Cher ami numismate,

Après plus de 21 ans en tant que Commissaire des Monnaies de la Monnaie Royale de Belgique, je vais désormais jouir d'une retraite bien méritée.

Pendant toutes ces années, j'ai eu la chance de pouvoir jouer un rôle dans le développement et la gestion de nos activités numismatiques et de production de médailles, dans l'émission d'une nouvelle série à l'effigie du Roi Albert II, mais surtout dans la préparation et la réalisation du passage à notre unité monétaire commune, l'Euro.

Par ce Monnaie Info n° 49, je tiens à vous remercier sincèrement de l'intérêt et de la confiance que vous témoignez pour notre maison, ainsi que pour ses réalisations.

Je souhaite également bonne chance à mon successeur, **Serge Lesens** qui, outre sa fonction de product manager, exercera aussi conjointement et provisoirement celle de directeur.

Je suis convaincu que mes anciens collaborateurs et lui-même auront le talent de vous étonner par des émissions numismatiques de haute qualité qui viendront enrichir votre collection personnelle.

Que 2009 soit pour vous une excellente année et que votre passion vous comble toujours davantage.

Sincèrement vôtre,

Romain COENEN,
Commissaire des Monnaies

MINISTÈRE VAN FINANCIËN
TRÉSORIE
KONINKLIJKE MUNT
VAN BELGIË

LE COIN DU COLLECTIONNEUR

RECHERCHE Set FDC 2008 "Les Beffrois"
Georges Herbosch - Avenue Champ de Mai 10/26 -
1410 Waterloo - Tél: 02/354 8153

ÉCHANGE Je possède des centaines de catalogues de vente de monnaies et de médailles. Envoyez-moi une liste de vos exemplaires en double ou manquants pour un échange éventuel ou autre.

Kris Van Nieuwenhuysse - Ichtegemstr. 44 - 8610 Kortemark
Tél: 0473/62 28 13 - Kris.vannieuwenhuysse@fulladsl.be

RECHERCHE Deux numisletter n°48 (Hergé)
Armand Stainier - 31, rue du Flot Guillaume
4458 Fexhe-Slins - Tel: 0477/55 69 04

NOUVEAU

125^e ANNIVERSAIRE DE COCO CHANEL

Karl Lagerfeld crée une pièce pour Chanel !

Karl Lagerfeld, le célèbre styliste allemand mondialement connu qui travaille depuis 1983 pour la maison **Chanel**, a créé une pièce à l'occasion du 125^e anniversaire de la naissance de la fondatrice, Gabrielle - dite 'Coco' - Chanel.

La frappe de la première pièce eut lieu le 19 novembre dernier, à la **Monnaie de Paris**, en présence de Lagerfeld et du Ministre français de la Culture, Christine Albanel. La pièce existe en 4 versions (une pièce d'argent et d'or d'un poids de 5 onces, une pièce d'or d'un quart d'once et une pièce d'argent en qualité belle-épreuve). C'est cette dernière que la Monnaie Royale de Belgique est fière de proposer à ses clients. Attention toutefois : comme le tirage est **limité à 10 000 exemplaires** au niveau mondial, nous ne pouvons que vous conseiller de la commander au plus vite !

Description: Un portrait très particulier de Coco Chanel (Saumur 19.08.1883 - Paris 10.01.1971), de profil mais regardant vers la droite, en orne l'avvers. Elle porte son célèbre petit chapeau au nœud plat et son légendaire collier de perles. Le bord est formé de perles incluant quatre fois le nom COCO. La signature de Karl Lagerfeld complète l'avvers. Le revers est une composition graphique reprenant la valeur nominale de 5 euros sur un arrière-plan de doublure ouatée qui symbolise l'univers de la mode.

Caractéristiques: Valeur nominale: 5 euro • Tirage: 10.000 exemplaires • Poids: 22,2 g • Alliage: Ag 900 ‰ • Prix: **45 €**



NUMISLETTERS

Nous vous présentons ici les **deux premières Numisletters de 2009**, émises conjointement par la Poste et la Monnaie Royale de Belgique. La belle enveloppe illustrée comporte un ou plusieurs timbres-poste estampillés par un cachet spécifique ainsi qu'une pochette contenant une superbe médaille thématique. Chaque enveloppe a également un numéro d'émission exclusif.



La numisletter 56 commémore le 200^e anniversaire de Louis Braille, inventeur de l'écriture pour aveugles. **La numisletter 57** porte un thème écologique: la préservation des régions polaires et les glaciers.



COIN LECTURE

Les Bureaux Belges pour la Garantie des Ouvrages d'Or et d'Argent et leur personnel au XIX^e Siècle

En 1980 paraissait l'ouvrage « L'Histoire et les Marques Officielles des Bureaux Belges pour la Garantie des Ouvrages d'Or et d'Argent en Belgique de 1794 à nos jours » de Walter van Dievoet. Une suite richement illustrée de ce livre sort aujourd'hui de presse, de la main du même auteur, ainsi qu'une réédition du premier ouvrage, avec photos des marques personnelles et données biographiques des essayeurs du XIX^e siècle. Il s'agit incontestablement d'une œuvre incontournable pour qui s'intéresse aux ouvrages d'or et d'argent de cette époque !

Ce livre vous est proposé au prix de **16 €**. Pour toute commande, adressez-vous à l'auteur: Walter van Dievoet - Prinses Lydialaan 36 - 3001 Heverlee (016/40.71.09).

PRIX SEULEMENT 15,75 €
TIRAGE LIMITÉ À 2.000 EXEMPLAIRES PAR ÉMISSION



DISPONIBLE À PARTIR DU 23/2/2009



DISPONIBLE À PARTIR DU 9/3/2009



l'€uro a dix ans!

L'année 2009 est marquée notamment par l'émission d'une deuxième pièce commémorative européenne commune de 2 euros. Après le 50^e anniversaire du Traité de Rome en 2007, la Commission Européenne a choisi cette fois de fêter les **10 ans de l'Union Economique et Monétaire (UEM)**. Cela fait en effet déjà dix ans que l'introduction de l'Euro est devenue un fait. Depuis, cette unité monétaire est devenue une monnaie forte qui occupe une place prépondérante dans le paysage économique et monétaire mondial.

LA RÉALISATION DU PROJET

A l'occasion des 10 ans de l'UEM et de l'Euro correspondant l'année suivante, les Européens pouvaient voter online et dire comment ils voyaient la nouvelle pièce de 2 euros. Le vote, ouvert à tous les citoyens ou habitants de l'Union Européenne, se déroula du 31 janvier au 22 février 2008.

Cinq projets, présélectionnés par les directeurs des monnaies de la zone Euro, étaient en compétition. 141.675 personnes prirent part au vote et le projet gagnant emporta 41,48% des suffrages.

Plus de 40 % des électeurs choisirent ainsi le projet du sculpteur grec **George Stamatopoulos**, le créateur des pièces grecques en euro.

Le projet symbolise l'euro comme la toute dernière étape de la longue histoire du commerce, depuis le troc de l'époque préhistorique jusqu'à l'union économique et monétaire.



Le sujet représente en son centre un personnage stylisé dont le bras gauche traverse le symbole de l'Euro. Sous le symbole, l'on peut voir les initiales du créateur, ΓΣ. Au-dessus, vous pouvez observer le nom du pays d'émission et en dessous les millésimes 1999-2009, ainsi que la traduction nationale des lettres UEM.

QU'EST-CE QUE L'UEM ?

Le 1^{er} janvier 1999, l'Euro devenait la monnaie des 11 pays d'origine participant au projet et la Banque Centrale Européenne était reconnue comme autorité compé-



tente pour une gestion monétaire commune. Les pièces et billets nationaux allaient subsister en tant que sous-unités de l'Euro jusqu'à être effectivement remplacés par les pièces et billets en euro le 1^{er} janvier 2002.

L'UEM est la structure politique et économique qui fait fonction de porte-drapeau de l'Euro. L'UEM a veillé à maintenir une inflation et des taux d'intérêt bas, ainsi que des finances publiques saines (la récente crise financière a hélas mis à mal cette tâche mais gageons qu'il ne s'agira que d'un court intermède). Grâce à l'Euro, fini les frais de change, les échanges commerciaux sont plus rapides et les prix peuvent être plus aisément comparés entre les 16 pays que compte désormais la zone euro.

LA PIÈCE DE 2 EUROS

La nouvelle pièce commémorative de 2 euros a la même valeur nominale et les mêmes caractéristiques techniques que la pièce normale de 2 euros. Elle ne fera pas seulement l'intérêt des collectionneurs, mais elle se trouvera aussi en circulation sur le marché monétaire, parmi toutes les autres pièces européennes de 2 euros.

Au contraire des pièces commémoratives en argent et en or qui n'ont valeur légale que dans leur pays d'émission, cette pièce pourra être utilisée comme moyen de paiement dans tous les pays de la zone Euro. Ce sont quelque 85 millions de pièces des 16 pays qui seront émises.

A côté de la version normale, deux versions spéciales sont émises à l'attention du marché des collectionneurs : l'une en **fleur-de-coin** et l'autre en qualité **belle-épreuve**.

En exclusivité pour nos clients

Dans le cadre de cette émission, nous offrons à nos clients l'occasion unique de recevoir les 16 nouvelles pièces en une fois. Nous avons en effet pu les rassembler et proposons donc **toutes les pièces commémoratives des 10 ans de l'UEM** dans un superbe coffret.

De plus, elles sont accompagnées d'un certificat d'authenticité qui garantit leur tirage limité. PRIX: **99 €**.



TIRAGE LIMITÉ À 10.000 EX.
PRIX UNITAIRE 99 €

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diamètre:	25,75 mm
Poids:	8,50 g
Épaisseur:	2,20 mm
Alliage:	cupro-nickel (anneau) nickel recouvert de deux couches d'alliage de nickel (noyau)
Tranche:	fine dentelure avec décoration (chiffre 2 suivi de 2 étoiles et répété 6 fois)
Tirage:	5 millions (+ 6.000 FDC et 6.000 Belle Épreuve)
Prix:	• FDC (blisters): 9,00 € • PROOF (écrin): 18,50 €

500 ans de "l'Éloge de la Folie"

Au début de l'année 2004, plusieurs directeurs des Monnaies européens lancèrent une série de pièces commémoratives en euro à l'occasion de l'élargissement de l'Union Européenne. Les pays participants établirent à cette occasion quelques modalités d'émission semblables (comme l'utilisation d'un emblème commun à toutes les pièces). Devant le succès du concept auprès des collectionneurs, il fut décidé de prolonger l'initiative. Comme par le passé, les pays concernés ont donc choisi un thème en fonction d'événements de l'histoire européenne.

En 2007, le groupe de travail constitué de directeurs des monnaies et de responsables du marketing choisit comme thème pour les prochaines émissions le Patrimoine Culturel Européen. Ainsi, en Belgique, le philologue **Juste Lipse** et la pièce de théâtre « L'Oiseau Bleu » de **Maurice Maeterlinck** furent-ils mis à l'honneur. Cette année, la Monnaie Royale a retenu le 500^e anniversaire du pamphlet « **L'Éloge de la Folie** », de l'humaniste Erasme.

ERASME ET L'ÉLOGE DE LA FOLIE

L'Éloge de la Folie (Moriae encomium, sive Stultitiae laus) est l'ouvrage le plus célèbre de l'humaniste hollandais Erasme. Cette satire fut publiée en 1511.

Erasme rédigea son livre en latin en **1509**, au retour d'un voyage en Italie et d'un séjour en Angleterre chez son ami **Thomas More**. Il le fit publier à Paris en 1511. L'un des exemplaires de l'œuvre fut illustré des dessins de **Hans Holbein le Jeune**. La première édition en néerlandais sorti de presse en 1560.

Dans l'univers de la Folie, qui, avec ses cinq filles, règne sur le monde, toutes les bêtises humaines sont stigmatisées. En outre les autorités ecclésiastiques, les marchands, les souverains et les scientifiques sont durement critiqués. Le livre est considéré comme l'une des œuvres les plus influentes de la culture occidentale et comme l'un des livres qui ouvrit la voie à la Réforme.

Erasme était donc un ami proche de Thomas More. Le titre de *l'Éloge de la Folie* en grec - Morias Enkomion - peut d'ailleurs être aussi interprété comme « l'éloge pour More ». Le texte lui-même est truffé de doubles sens, à l'instar du titre. Erasme dédia l'Éloge de la Folie à More, l'humaniste anglais à qui, quelques années plus tard, l'on devra Utopia.

Desiderius Erasmus est né Gerrit Gerritszoon le 27 octobre 1466, 1467 ou 1469. Il vit sans doute le jour à Rotterdam mais il n'est pas impossible qu'il soit né en fait à Gouda. Après sa formation scolaire, il entra dans un cloître en 1488, où, après quelques années, il fut ordonné prêtre.

Ses dernières études (théologie et langues classiques) le firent de plus en plus percevoir les excès de l'Église et de ses prêtres et une part de ses œuvres, dont *l'Éloge de la Folie*, doivent d'ailleurs être considérées comme une critique voilée de diverses institutions et du clergé.

Même s'il n'est pas facile de donner un aperçu précis de sa vie et de ses travaux dans le cadre de cet article, nous souhaitons cependant préciser qu'Erasme habitait et travaillait dans les Pays-Bas Méridionaux entre 1516 et 1521.

Ainsi, la **maison Erasme à Anderlecht** et le **Collège Trilinguae** à Louvain sont des traces de son passage en nos régions. A la fin de sa vie, il habita Fribourg, en Allemagne. Erasme retourna à Bâle en 1535, où il mourut le 12 juillet 1536.

LES NOUVELLES PIÈCES COMMÉMORATIVES

L'avvers des nouvelles pièces de **10 et 50 euros** porte le portrait du grand humaniste, selon un dessin original de Hans Holbein le Jeune.

A gauche, on peut observer une série de caricatures, également de Holbein. Ces dessins ornent l'une des plus vieilles éditions de *l'Éloge de la Folie*. La carte et les douze étoiles de l'Union Européenne, le nom du pays et la valeur nominale sont repris sur le revers.

En outre, l'**emblème Europe** est également présent sur l'avvers en tant que poinçon caractéristique des émissions monétaires communes de plusieurs états-membres. Ce logo a été créé par le graveur de la Monnaie Finlandaise, Hannu Veijalainen.

La nouvelle pièce a été développée et gravée par **Luc Luyck** et est uniquement disponible en qualité belle-épreuve. Elle est présentée dans un luxueux écrin.

Dernière chance!

Dans la même série, nous disposons encore d'un **nombre très limité de pièces** "l'Oiseau Bleu" de 10 euros en argent. Cette pièce a été nominée en Allemagne pour le titre de la plus belle pièce commémorative. Prix: **38,75 euro**.



10 EURO ERASME

Diamètre:	33 mm
Poids :	18,75 g
Titre :	Ag 925
Qualité:	Belle Épreuve
Tranche :	cannelé
Tirage :	15.000
Prix :	32,50 €

50 EURO ERASME

Diamètre :	21 mm
Poids :	6,22 g
Titre :	Au 999
Qualité :	Belle Épreuve
Tranche :	lisse
Tirage :	3.000
Prix :	175 €

PERLES NUMISMATIQUES

Si nous jetons un coup d'œil très superficiel sur la production de la Monnaie Royale de Belgique depuis la Deuxième Guerre Mondiale, nous pouvons conclure que la plus grande part a été réalisée à la demande des autorités publiques. Cela signifie que le graveur chargé de la création disposait souvent d'une liberté créative très limitée. Le thème, les éléments graphiques imposés et les contraintes financières ne permettaient ainsi pas toujours d'obtenir un résultat à la hauteur du talent créatif du graveur-médailleur, même si le fruit de son travail était parfaitement en phase avec la mission qui lui avait été confiée.

Comme dans beaucoup de disciplines artistiques, les résultats les plus frappants ont lieu lorsque l'artiste peut s'affranchir des contraintes et créer en toute indépendance. Le phénomène est récent : certains artistes peuvent désormais nous révéler un merveilleux échantillon de leur talent. Ainsi en est-il de plusieurs médailles de la collection de la Monnaie qui peuvent être considérées comme comptant parmi les plus belles et les plus surprenantes de la deuxième moitié du XX^e siècle... Surtout lorsque des auteurs font frapper des médailles à leur propre initiative (Aglane, Charles Leplae ou Stièvenart notamment).

Dans cet article, nous vous présentons huit médailles de ce type. Nous insistons sur le fait qu'à côté de ces médailles, un grand nombre d'autres valent également la peine. Les médailles que vous découvrirez ici ne sont que le reflet de 50 ans de création artistique. Bien qu'il s'agisse d'un choix très subjectif, on pourrait y voir une sorte de hit-parade de l'art numismatique...

1 Pro Musica (1953)

A l'occasion de la Conférence Internationale de l'UNESCO en 1953, le Ministère de l'Instruction Publique fit frapper une médaille destinée à encourager toutes sortes d'associations musicales. A partir de 1955, ces médailles ne mentionnaient plus le nom de l'UNESCO. Au milieu des années 60, seul le ministère néerlandophone remettait encore pareille médaille.

L'avvers porte une personnification de la musique, assise sur un rocher dans le ressac avec, à l'arrière-plan, un soleil levant; Elle tient une lyre dans sa main gauche. Le long de la tranche, l'on retrouve plusieurs signes du zodiaque. La partie centrale du champ est noire et patinée. Sur le revers apparaît le texte PRO MUSICA ainsi que le nom de l'association ou de l'événement à fêter, le cas échéant.

La médaille est l'œuvre de **Marcel Rau** ; Quelque 3.086 médailles furent produites entre 1953 et 1991.

2 André Gilson / Belgika (1958)

A l'occasion de son départ, la société Belgika offrit à son commissaire-général, **André Gilson**, une médaille commémorative.

L'entreprise Belgika était essentiellement active à l'Est du Congo Belge où elle exploitait des usines de café, caoutchouc, huile et coton.

Sur son avers, la médaille porte le buste d'André Gilson, profil droit, surmonté du texte ANDRE GILSON COMMISSAIRE GENERAL. Sur le revers, l'artiste grava l'inscription BELGIKA / 1929 1957 au milieu d'une multitude de fleurs, plantes et animaux de la faune et de la flore congolaise.

Dans son étude sur **Charles Leplae** - l'un des plus fameux médailleurs des années 50 et 60- Luc Vandamme affirme que cette médaille n'a pas d'équivalent dans le monde numismatique belge. Nous reviendrons plus tard sur les autres médailles que cet artiste a créées et qui furent réalisées à la Monnaie.

3 Les 25 ans de l'Offensive des Ardennes (1969)

En 1969, les autorités communales de Bastogne firent frapper une médaille à l'occasion du 25^e anniversaire de la Bataille des Ardennes (Battle of the Bulge), médaille remise aux personnalités qui assistaient aux cérémonies officielles. **Georges André Brunet** se chargea de la création.



Pro Musica (1953)



lanchelevici (1977)



Belgika (1958)



Jan De Lichte (1981)



Offensive des Ardennes (1969)



Nicolò Paganini (1985)



PSC-CVP (1972)



Naviguer (2001)

Sur l'avvers, nous trouvons une représentation du « Hedgehog », nom donné aux manœuvres de défense exécutées par les Américains.

Des parachutes symbolisent le ravitaillement des troupes encerclées. Le revers montre le plan du champ de bataille ainsi que les deux dates principales de l'offensive ardennaise.

La Monnaie frappa 595 médailles en argent et une en or, offerte au Roi Baudouin.

4 Parti Social Chrétien Christelijke Volkspartij (1972)

En 1972, le PSC/CVP fit frapper une médaille de reconnaissance, gravée par **Oscar De Clerck** sur base d'un thème de l'artiste du moment Jan Hoet.

La médaille est une composition graphique consistant en l'aiguille d'une boussole, symbole du commerce et de l'entreprise, et en une série de visages. Environ 400 médailles patinées de ce type furent produites au fil des ans.

5 Exposition lanchelevici à Jette (1977)

A l'occasion des fêtes de la Communauté Française et l'ouverture d'un centre culturel dans les bâtiments de l'Abbaye de Dielegem à Jette, le conseil communal y organisait une exposition sur lanchelevici, du 23 septembre au 16 octobre 1977.

Idel lanchelevici créa pour l'occasion deux bas-reliefs en bronze d'un diamètre de 49 cm qui furent placés dans le hall de l'abbaye. Ces médaillons servirent de base à la réalisation de l'avvers et du revers de la médaille commémorative vendue sur les lieux.

Sur l'avvers, deux mains stylisées forment une jeune fille. Le revers porte les mots suivants, de la main de l'artiste : " Tiède à la cheville / est l'eau / qui a refroidi / ton corps / lanchelevici ", ceints de l'inscription JETTE 23 SEPTEMBRE 1977 ESSOR CULTUREL.

6 Jan De Lichte (1981)

La Fondation Louis Paul Boon, créée le 20 novembre 1979, avait pour but de maintenir vivante la pensée de l'écrivain Louis Paul Boon, décédé le 10 mai 1979.

La création d'un monument à sa mémoire était l'une des actions de la Fondation.

Pour le financer, l'auteur du monument, **Roel d'Haeze**, décida-t-il d'émettre une médaille et de la mettre en vente.

Roel d'Haeze choisit comme sujet de la statue, mais aussi de la médaille, la figure historique de *Jan De Lichte* qu'avait romancé Boon. Les 600 médailles étaient accompagnées d'un certificat numéroté et signé par l'artiste.

L'avvers illustre le personnage de *Jan De Lichte*, debout et un fusil à la main, avec, à gauche, sa devise VE GIENE CHANTE / RIC PEU (pas de peur du gendarme) et, à droite, L.P. BOON. Sur le revers, on peut voir le visage du bandit après sa mort, avec, à droite, le nom JAN DE LICHTÉ.

7 Nicolò Paganini (1985)

De la fin des années 50 jusqu'à sa mort en 1994, l'artiste nivellois **Aglane** fit frapper un grand nombre de médailles d'art et plaquettes. Il éditait ses créations en quantité très limitée, à sa propre initiative.

Elles étaient souvent consacrées à des compositeurs classiques. L'exemplaire que vous découvrez ici est une évocation du Carnaval de Venise, la fameuse œuvre pour violon et piano de Nicolò Paganini, datée de 1845. Seules 19 plaquettes furent produites.

8 Naviguer (2001)

Le Musée Provincial d'Art Moderne d'Ostende (PMMK) accueillait l'exposition "Between Earth and Heaven" du 23 février au 2 septembre 2001. Elle était consacrée aux « nouveaux mouvements classiques dans l'art actuel ». Le PMMK demanda donc à la Monnaie Royale de frapper une médaille à cette occasion, médaille vendue pendant la durée de l'exposition.

L'avvers porte l'illustration de deux carènes de navire vues depuis sous la surface de l'eau. Le texte BETWEEN EARTH AND HEAVEN / PMMK / Museum voor Moderne Kunst, Oostende / 23/2 - 2/9/2001 orne le revers.

Cette pièce est l'une des dernières médailles d'art frappées par la Monnaie Royale. Le dessin de l'avvers est le fruit de **Siegfried De Buck** tandis que le revers a été réalisé par The Graphic Group Van Damme, d'Oostkamp.

La Cathédrale de Tournai

Voici le cinquième set dédié au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Ce patrimoine mondial est un patrimoine culturel ou naturel inaliénable et unique, qui peut être considéré comme propriété du monde entier.

Il s'agit de monuments, bâtiments et paysages. Afin de préserver ces richesses, l'UNESCO a créé la Commission pour le Patrimoine Mondial le 16 novembre 1972. Sa tâche principale est d'établir la liste du Patrimoine Mondial. Cette liste compte plus de 800 sites naturels, architecturaux ou mixtes (c'est-à-dire combinant les deux premiers).

Neuf sites belges sont repris sur cette liste.

Depuis 2005, ces sites font l'objet de nos émissions FDC annuelles. Cette année, c'est la **Cathédrale Notre-Dame de Tournai** qui est mise à l'honneur.

LA CATHEDRALE N-D DE TOURNAI

La Cathédrale Notre-Dame de Tournai, qui, avec ses 134 mètres de longueur, est l'une des plus grandes églises de Belgique, fait partie du Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 2000.

Avec ses arcs brisés, elle est un excellent exemple de style roman tardif auquel s'ajouteront par la suite nombre d'éléments gothiques.

Sa construction se divise en trois phases principales. La première est la nef romane datant du 12^e siècle. Les bas-côtés sont surmontés d'une tribune et d'un déambulatoire. Sous l'impulsion de l'évêque Etienne, à l'aube du 13^e siècle, on assiste à la voûtaison du transept, suivie de l'achèvement de la tour-lanterne et des quatre clochers. Exception faite des tours bâties plus tard, la cathédrale fut dédiée à Notre-Dame en 1171. En 1243, l'évêque Walter de Marvis entreprend de reconstruire le gigantesque chœur, achevé en 1255, et qui mêle désormais style roman et gothique. Au 14^e siècle, un porche est ajouté à la façade ouest tandis que les piliers du chœur sont renforcés.

L'année 1516 voit l'adjonction d'une grande chapelle paroissiale le long du collatéral nord. La Renaissance fait son entrée remarquable dans la cathédrale par l'édification d'un superbe jubé, chef-d'œuvre de Coneille De Vriendt, de 1574. Après la voûtaison des tribunes (1640) et le remplacement du plafond en bois de la nef par une voûte en briques plafonnées (1777), l'édifice est complètement restauré de 1839 à 1892 sous la direction de Bruno Renard et Justin Bruvenne.

Nous voici au 20^e siècle. En 1905 et 1906, les maisons adossées à la cathédrale sont détruites. 40 ans plus tard, au lendemain de la 2^e Guerre Mondiale et de ses bombardements dévastateurs sur Tournai, plusieurs campagnes de restauration sont entreprises.

Le 14 août 1999, une tornade menace la fragile stabilité de Notre-Dame, entraînant la décision d'accélérer les travaux de stabilisation de l'édifice. Ceux-ci sont toujours en cours et limitent hélas dès lors l'accès lors des visites de la cathédrale.

Le trésor de la cathédrale compte de multiples œuvres d'art dont les châsses de Notre-Dame et de Saint Eleuthère, typiques de l'orfèvrerie mosane du 13^e siècle, des manuscrits ainsi qu'une grande tapisserie d'Arras tissée au début du 15^e siècle pour décorer le chœur de la cathédrale.

N'oublions pas "La libération des âmes du Purgatoire", tableau de Rubens de 1663, perdu lors de la Révolution Française mais qui retrouvera heureusement sa place à Tournai en 1815 (Voyez ci-contre).

La série FDC 2009

Sur l'avvers, la médaille thématique en maillechort porte uniquement le dessin de la cathédrale. Sur le revers, on peut voir l'emblème du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO, fruit du designer belge Michel Olyff.

La gravure du jeton a été réalisée par **Luc Luycx**, créateur de la face commune des pièces en euro. Prix: **19,50 €**. Tirage: **maximum 25 000 séries** au niveau mondial, sets spéciaux avec médaille colorée NON compris.



Exclusif



Comme les années précédentes, la Monnaie Royale de Belgique émet également un set incluant une **médaille thématique en couleurs**. **Limitée à 2.000 exemplaires**, cette série comprend donc une médaille dont l'illustration de l'ensemble de la cathédrale est dorée. Le prix un peu plus élevé de ces sets se justifie pleinement par leur tirage strictement limité et la beauté de pareille médaille. Devant le succès rencontré par le passé, nous ne pouvons que conseiller à nos clients de passer commande très rapidement.

- Tirage : **seulement 2.000 séries.**
- Prix : **30 €.**





NOUVEAU

DES OPPORTUNITÉS NUMISMATIQUES

Le tout premier set Slovaque en euro



Dans le Monnaie Info n° 42 de novembre 2006, nous vous parlions de la création des futurs euros de Slovaquie. Certes, il vous aura fallu patienter, mais le moment est enfin arrivé : les premiers euros slovaques sont aujourd'hui une réalité! Et, parce que nous ne souhaitons pas vous faire manquer pareille opportunité, nous avons pu nous procurer, pièce après pièce, **un nombre limité de sets FDC slovaques de 2009** frappés en excellente qualité UNC (*uncirculated*). De plus, ce tout premier ensemble de pièces slovaques en euro, présenté dans une belle pochette illustrée, est accompagné d'un jeton spécial en qualité FDC.

Petit rappel : Sur les pièces de 1, 2 et 5 centimes, on retrouve l'une des plus hautes montagnes du pays, le Krivan, qui est depuis bien longtemps le symbole national de l'unité et de la liberté des Slovaques. L'imposant château (Bratislavsky brad) qui fut la résidence principale des rois de Hongrie, et toujours un des bâtiments les plus importants de la capitale Bratislava, est représenté sur les pièces de 10, 20 et 50 eurocentimes. Les pièces de 1 et 2 euros reprennent les armoiries de la République de Slovaquie, une double croix appuyée sur trois petites collines. **Prix: 35,- €. Naturellement, il ne faudrait manquer ce set sous aucun prétexte. Passez donc commande dès à présent!**

Les monnaies commémoratives en euro de l'Italie et de la Finlande

A l'instar de la Belgique, plusieurs pays membres de l'Union Européenne ont émis une pièce spéciale de 2 euros à l'occasion de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Nous vous présentons notamment la pièce portugaise dans notre dernier Monnaie Info. Cette fois, c'est au tour des pièces italienne et finlandaise. Il s'agit d'exemplaires non destinés à la circulation, proposés dans une pochette en plastique.

• 2 EURO 2008 - ITALIE

La pièce porte l'illustration stylisée d'un homme et d'une femme avec une branche d'olivier, un épi, une roue dentée et un barbelé, qui symbolisent le droit à la paix, à la nourriture et à la liberté. Le chiffre 60 y apparaît également, sous la forme d'une chaîne constituée d'anneaux brisés. Les initiales MCC correspondent à celles de la créatrice, Maria Carmela Colaneri. Tirage: 5 millions d'exemplaires.

• 2 EURO 2008 - FINLANDE

La pièce finlandaise présente une figure humaine qui apparaît à travers un trou en forme de cœur dans un mur de pierre. Sous le cœur, on peut lire HUMAN RIGHTS. Les lettres FI signifient Finlande et la lettre K correspond à l'initiale du créateur, Tapio Kettunen. Le poinçon se trouve sous le dessin. Tirage: 1,5 millions.

Prix: 13 euros pour les deux pièces ensemble.



EXCLUSIF

